

Le guide « Biodiversité : mon hôtel agit »



Présentation

Accor s'est associé à l'UICN (Union internationale pour la protection de la nature), organisation de référence, afin de réaliser le guide « Biodiversité : mon hôtel agit » destiné aux professionnels du secteur hôtelier. Ce guide, finalisé en 2008, constitue un véritable outil de travail pour les hôteliers : il présente les actions pouvant être mises en œuvre dans chaque partie de l'hôtel afin de concrètement préserver la biodiversité.

Mise en œuvre et résultats

Un contenu permettant de répondre à de nombreuses problématiques

- ▶ **Présentation de la biodiversité** : définition, utilité, impacts d'un hôtel.
- ▶ **Les actions à mettre en œuvre** : au niveau de la restauration, de la décoration intérieure, des espaces verts, des produits de soin et de spa, des boutiques de souvenirs et de la destination touristique où se situe l'hôtel.
- ▶ **Fiches techniques** rédigées par TRAFFIC (réseau de veille sur la commercialisation des espèces naturelles) sur les poissons, les bois, les plantes, ...

Quelques actions concrètes présentes dans le guide...



© DR Accor

Utiliser des plantes aromatiques cultivées durablement dans les produits d'accueil et de soin



© Joël Biletta

Utiliser des produits locaux et informer les clients de l'origine des produits



© Serge Detalle

Utiliser des plantes locales et préserver des zones pour l'habitat des espèces vivantes

Un film pour accompagner le guide

En 2009, un film court « Biodiversité : Comment agir dans mon hôtel ? » a été créé afin de promouvoir le guide. Il est largement mis à disposition sur internet.

Aspects financiers

Cet ouvrage a été financé par le **Ministère français de l'Ecologie** et par **Accor**.

Perspectives

Les prochaines étapes de ce projet sont en cours de définition avec l'UICN et le Ministère français de l'Ecologie. L'ambition reste de faciliter l'appropriation de ce sujet dense par les hôteliers, notamment au sein de Accor.